

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00019
Numéro SIREN : 323 470 427
Nom ou dénomination : BECOUZE

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2021 sous le numéro de dépôt 13523

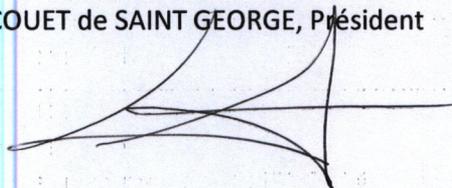
Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2019	900.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2018	0 €	0 €	0 €	0 €
Distribution exceptionnelle de réserves (acte unanime des associés du 1 ^{er} octobre 2018)	1.550.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2017	350.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2016	300.000 €	0 €	0 €	0 €

VOTE DES ASSOCIES DU 27 JANVIER 2020

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par tous les associés.

Pour copie certifiée conforme

Loïc HARSCOUET de SAINT GEORGE, Président



CERTIFIÉ CONFORME**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 150 000	706 667	443 333	523 333
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	288 762	167 399	121 363	82 393
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 162 918	666 515	496 404	585 556
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 766		1 766	
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	18 591		18 591	34 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	85 431		85 431	94 839
TOTAL (I)	2 707 468	1 540 580	1 166 887	1 320 621
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 472 550	226 729	3 245 821	3 002 944
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	13 967		13 967	59 259
. Personnel	577		577	12 792
. Organismes sociaux	126		126	
. Etat, impôts sur les bénéfices				78 950
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	465 112		465 112	214 647
. Autres	441 523		441 523	332 984
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 010 552		3 010 552	2 524 315
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	71 323		71 323	136 521
TOTAL (II)	7 475 731	226 729	7 249 002	6 362 411
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 183 198	1 767 309	8 415 889	7 683 032

Certifié conforme
BECOUBE

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 €uros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 970	29 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	25 250	22 740
Autres réserves	1 383 358	1 810 715
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 071 184	1 126 973
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	2 869 943	3 348 759
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	90 000	90 000
Provisions pour charges	147 550	119 810
TOTAL (III)	237 550	209 810
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	609 021	847 439
. Découverts, concours bancaires	1 098	1 032
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		195 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 351 543	1 096 487
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	454 537	390 658
. Organismes sociaux	325 174	416 534
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	631 111	620 636
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	82 945	115 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 967	32 055
Autres dettes	397 936	7 744
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	450 064	401 367
TOTAL (IV)	5 308 396	4 124 463
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 415 889	7 683 032

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	16 601 590	238 254	16 839 844	14 283 991
Chiffre d'affaires net	16 601 590	238 254	16 839 844	14 283 991
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			10 317	12 717
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			208 400	88 740
Autres produits			112	3 681
Total des produits d'exploitation			17 058 673	14 389 129
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			9 253 384	7 047 933
Impôts, taxes et versements assimilés			247 849	271 232
Salaires et traitements			3 710 150	3 614 578
Charges sociales			1 457 129	1 457 607
Dotations aux amortissements sur immobilisations			362 204	248 337
Dotations aux provisions sur immobilisations				24 992
Dotations aux provisions sur actif circulant			196 533	76 653
Dotations aux provisions pour risques et charges			27 740	19 151
Autres charges			41 474	4 326
Total des charges d'exploitation			15 296 463	12 764 810
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 762 211	1 624 319
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			1 949	1 883
Produits des autres valeurs mobilières			112 612	100 050
Autres intérêts et produits assimilés			256	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			114 817	101 933
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11 210	12 381
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			11 210	12 381
RESULTAT FINANCIER			103 607	89 552
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 865 817	1 713 872

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 329	
Reprises sur provisions et transferts de charges		70 096
Total des produits exceptionnels	25 329	70 096
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50 539	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	50 539	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25 210	70 096
Participation des salariés	243 818	177 180
Impôts sur les bénéfices	525 605	479 815
Total des produits	17 198 819	14 561 158
Total des charges	16 127 635	13 434 185
RESULTAT NET	1 071 184	1 126 973
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. BECOUBE
1, rue de Buffon 49100 ANGERS
N° SIRET : 32347042700051

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 415 888,91 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 071 184,06 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 6 janvier 2020 par le Président.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figurent les droits temporaires d'usufruit suivants :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Immobilier tertiaire</u>				
Local archives 31 rue Thiers	01/10/2007	200 000 €	12 ans	01/10/2019
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur immeubles	12 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	2 à 9 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	4 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone Euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Réserves règlementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUBE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves règlementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves règlementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 25 250 Euros.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté dans les comptes annuels pour un montant de 135 769 euros.

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du sous compte 6478000 « CICE ».

L'incidence est neutre sur le plan fiscal car le CICE est non imposable, de même que le calcul de la CVAE et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ne sont pas affectés.

Ainsi, le montant figurant dans le compte 647800 au 30 septembre 2019, s'établit à :

- Ext. engagement du CICE provisionné au 30/09/2018 :	100 994 €
- CICE de l'année civile 2018 :	- 135 769 €

	- 34 775 €

Par ailleurs, les modalités d'utilisation du crédit d'impôt telles que précisées dans l'article 244 quater C du CGI ont été appliquées. Le C.I.C.E. de l'exercice précédent a ainsi permis le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers des efforts en matière :

- de recrutement de nouveaux collaborateurs
- de formation pour l'ensemble des salariés,
- d'investissements sur de nouveaux matériels informatiques.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 147 550 Euros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 67 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 67 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes

- Turnover non spécifique à l'entreprise :

- * 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
- * 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
- * 2 % tranche d'âge 40-50 ans,
- * 1 % tranche d'âge 50-60 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2011-2013.

- Taux d'actualisation financière : 0,48 % (taux iboxx AA 10 ans au 30 septembre 2019)

- Taux de revalorisation des salaires : 1 %

Autres engagements financiers sur emprunts

Un emprunt a été contracté en novembre 2007 pour financer l'achat du droit temporaire d'usufruit d'un local à archives, situé au 31 rue Thiers. Le solde de cet emprunt, garanti par un nantissement, s'établit au 30 septembre 2019 à 1 782 €uros.

En juillet et septembre 2011, trois nouveaux emprunts ont été contractés pour l'acquisition de l'usufruit de 11 990 parts de la SCI L'AIGUILLE DE BUFFON. Après le remboursement anticipé d'un des trois emprunts, il reste les engagements suivants :

Banque	Solde de l'emprunt au 30/09/2019	Garantie
CIC	240 607 €	Néant
SG	69 296 €	Promesse d'affectation hypothécaire

Au cours de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2018, deux nouveaux emprunts ont été contractés pour le financement de matériels informatiques, d'une part, et de la transformation et l'aménagement de certains bureaux, d'autre part :

Banque	Solde de l'emprunt au 30/09/2019	Garantie
CIC	192 165 €	Nantissement de comptes
SG	104 566 €	Néant

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 12 620 €uros.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 371 769	94 150	27 157	1 438 762
Immobilisations corporelles	1 173 682	148 185	157 182	1 164 684
Immobilisations financières	129 339	7 119	32 436	104 022
TOTAL	2 674 790	249 454	216 775	2 707 468

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	766 043	135 179	27 157	874 065
Immobilisations corporelles	588 126	227 024	148 635	666 515
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	1 354 169	362 204	175 792	1 540 580

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	1 150 000	706 667	443 333	de 12 à 15 ans
Autres immobilis. incorp.	288 762	167 399	121 363	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	464 845	328 461	136 384	de 2 à 9 ans
Instal. agenc. aménagmnt paris	30 683	820	29 863	7 ans
Matériel de bureau & infor.	433 245	270 034	163 211	de 3 à 7 ans
Mobilier	208 895	67 200	141 695	de 4 à 10 ans
Oeuvres d'art	25 250	0	25 250	Non amortiss.
Avances et acomptes s/immo	1 766	0	1 766	Non amortiss.
TOTAL	2 603 446	1 540 580	1 062 866	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	85 431		85 431
Actif circulant et charges constatées d'avance	4 465 179	4 246 790	218 389
TOTAL	4 550 610	4 246 790	303 820

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	137 264	196 533		107 068	226 729
Comptes financiers					
TOTAL	137 264	196 533		107 068	226 729

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	461 762
Autres créances	37 132
Disponibilités	
TOTAL	498 894

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3097	100,00	309 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3097	100,00	309 700

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	209 810	27 740		237 550
TOTAL	209 810	27 740		237 550

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	610 119	223 026	374 772	12 321
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 351 543	2 351 543		
Dettes fiscales et sociales	1 493 767	1 493 767		
Dettes sur immobilisations	4 967	4 967		
Autres dettes	397 936	397 936		
Produits constatés d'avance	450 064	450 064		
TOTAL	5 308 396	4 921 303	374 772	12 321

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 703
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	2 231 235
Dettes fiscales et sociales	658 832
Autres dettes	500
TOTAL	2 892 270

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	16 831 533	99,95 %
Produits des activités annexes	8 311	0,05 %
TOTAL	16 839 844	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 762 211	495 320	1 266 891
Résultat financier	103 607	38 688	64 919
Résultat exceptionnel	-25 210	-8 403	-16 807
Participation des salariés	-243 818		-243 818
TOTAL	1 596 789	525 605	1 071 184

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	N	N-1
Cadres	49	41
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	61	49
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	5
TOTAL	112	95

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000)	461 762
TOTAL	461 762

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frn - avoirs à recevoir(40980000)	15 514
Org. sociaux produits à recev(43870000)	126
Etat produits à recevoir(44870000)	19 543
Ass. int.courus à recevoir(45587000)	1 949
TOTAL	37 132

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	71 323
TOTAL	71 323

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs factures non parvenues(40810000)	2 231 235
TOTAL	2 231 235

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov/congés payés(42820000)	169 696
Provision pour participation(42840000)	243 818
Pers. autres charges à payer(42860000)	41 023
Org. soc. charges à payer(43860000)	136 063
Etat charges à payer(44860000)	68 232
TOTAL	658 832

Autres dettes		Montant
R.r.r. à accorder(41980000)		500
TOTAL		500

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Montant
Produits constatés d'avance(48700000)		450 064
TOTAL		450 064

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11 990 parts)	1 200 000	30 599	99,92%	950 000	443 333			372 210	124 610	112 043
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 200 000	30 599	0,04%	500	500			372 210	124 610	59
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

BECOUCHE SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 309.700 euros
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS
RCS ANGERS 323 470 427

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Yannick COCHERY
15 Rue Gabriel Péri
92 130 Issy Les Moulineaux
Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Mesdames, Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés en date du 19 mars 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BECOUZE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

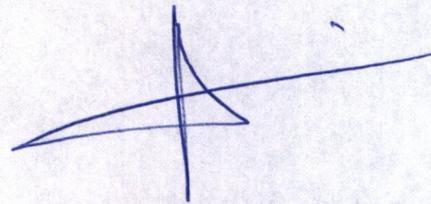
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Issy-les-Moulineaux, le 24 janvier 2020

Le commissaire aux comptes



Yannick COCHERY

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 150 000	706 667	443 333	523 333
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	288 762	167 399	121 363	82 393
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 162 918	666 515	496 404	585 556
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 766		1 766	
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	18 591		18 591	34 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	85 431		85 431	94 839
TOTAL (I)	2 707 468	1 540 580	1 166 887	1 320 621
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 472 550	226 729	3 245 821	3 002 944
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	13 967		13 967	59 259
. Personnel	577		577	12 792
. Organismes sociaux	126		126	
. Etat, impôts sur les bénéfices				78 950
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	465 112		465 112	214 647
. Autres	441 523		441 523	332 984
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 010 552		3 010 552	2 524 315
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	71 323		71 323	136 521
TOTAL (II)	7 475 731	226 729	7 249 002	6 362 411
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	10 183 198	1 767 309	8 415 889	7 683 032

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 €uros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 970	29 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	25 250	22 740
Autres réserves	1 383 358	1 810 715
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 071 184	1 126 973
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	2 869 943	3 348 759
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	90 000	90 000
Provisions pour charges	147 550	119 810
TOTAL (III)	237 550	209 810
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	609 021	847 439
. Découverts, concours bancaires	1 098	1 032
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		195 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 351 543	1 096 487
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	454 537	390 658
. Organismes sociaux	325 174	416 534
. Etat, impôts sur les bénéficiaires		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	631 111	620 636
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	82 945	115 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 967	32 055
Autres dettes	397 936	7 744
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	450 064	401 367
TOTAL (IV)	5 308 396	4 124 463
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	8 415 889	7 683 032

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	16 601 590	238 254	16 839 844	14 283 991
Chiffre d'affaires net	16 601 590	238 254	16 839 844	14 283 991
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			10 317	12 717
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			208 400	88 740
Autres produits			112	3 681
Total des produits d'exploitation			17 058 673	14 389 129
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			9 253 384	7 047 933
Impôts, taxes et versements assimilés			247 849	271 232
Salaires et traitements			3 710 150	3 614 578
Charges sociales			1 457 129	1 457 607
Dotations aux amortissements sur immobilisations			362 204	248 337
Dotations aux provisions sur immobilisations				24 992
Dotations aux provisions sur actif circulant			196 533	76 653
Dotations aux provisions pour risques et charges			27 740	19 151
Autres charges			41 474	4 326
Total des charges d'exploitation			15 296 463	12 764 810
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 762 211	1 624 319
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			1 949	1 883
Produits des autres valeurs mobilières			112 612	100 050
Autres intérêts et produits assimilés			256	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			114 817	101 933
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11 210	12 381
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			11 210	12 381
RESULTAT FINANCIER			103 607	89 552
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 865 817	1 713 872

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 329	
Reprises sur provisions et transferts de charges		70 096
Total des produits exceptionnels	25 329	70 096
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50 539	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	50 539	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-25 210	70 096
Participation des salariés	243 818	177 180
Impôts sur les bénéfices	525 605	479 815
Total des produits	17 198 819	14 561 158
Total des charges	16 127 635	13 434 185
RESULTAT NET	1 071 184	1 126 973
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. BECOUBE
1, rue de Buffon 49100 ANGERS
N° SIRET : 32347042700051

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30 septembre 2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 415 888,91 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 071 184,06 euros.

L'exercice clos le 30 septembre 2019 est le premier exercice d'intégration fiscale avec la société mère SARL EUCLIDE. L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUBE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 6 janvier 2020 par le Président.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figurent les droits temporaires d'usufruit suivants :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Immobilier tertiaire</u>				
Local archives 31 rue Thiers	01/10/2007	200 000 €	12 ans	01/10/2019
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur immeubles	12 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	2 à 9 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	4 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone Euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Réserves règlementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUBE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves règlementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves règlementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 25 250 Euros.

Situation fiscale

Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SARL EUCLIDE est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et la SAS BECOUBE, entrée le 20 décembre 2018, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1^{er} octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SARL EUCLIDE a réalloué à sa filiale, la société BECOUBE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 525 605 €.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté dans les comptes annuels pour un montant de 135 769 euros.

Conformément à la recommandation de l'autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du sous compte 6478000 « CICE ».

L'incidence est neutre sur le plan fiscal car le CICE est non imposable, de même que le calcul de la CVAE et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ne sont pas affectés.

Ainsi, le montant figurant dans le compte 647800 au 30 septembre 2019, s'établit à :

- Ext. engagement du CICE provisionné au 30/09/2018 :	100 994 €
- CICE de l'année civile 2018 :	- 135 769 €

	- 34 775 €

Par ailleurs, les modalités d'utilisation du crédit d'impôt telles que précisées dans l'article 244 quater C du CGI ont été appliquées. Le C.I.C.E. de l'exercice précédent a ainsi permis le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers des efforts en matière :

- de recrutement de nouveaux collaborateurs
- de formation pour l'ensemble des salariés,
- d'investissements sur de nouveaux matériels informatiques.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 147 550 €uros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 67 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 67 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes
- Turnover non spécifique à l'entreprise :
 - * 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
 - * 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
 - * 2 % tranche d'âge 40-50 ans,
 - * 1 % tranche d'âge 50-60 ans.
- Table de mortalité retenue : TD 2011-2013.
- Taux d'actualisation financière : 0,48 % (taux iboxx AA 10 ans au 30 septembre 2019)
- Taux de revalorisation des salaires : 1 %

Autres engagements financiers sur emprunts

Un emprunt a été contracté en novembre 2007 pour financer l'achat du droit temporaire d'usufruit d'un local à archives, situé au 31 rue Thiers. Le solde de cet emprunt, garanti par un nantissement, s'établit au 30 septembre 2019 à 1 782 €uros.

En juillet et septembre 2011, trois nouveaux emprunts ont été contractés pour l'acquisition de l'usufruit de 11 990 parts de la SCI L'AIGUILLE DE BUFFON. Après le remboursement anticipé d'un des trois emprunts, il reste les engagements suivants :

Banque	Solde de l'emprunt au 30/09/2019	Garantie
CIC	240 607 €	Néant
SG	69 296 €	Promesse d'affectation hypothécaire

Au cours de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2018, deux nouveaux emprunts ont été contractés pour le financement de matériels informatiques, d'une part, et de la transformation et l'aménagement de certains bureaux, d'autre part :

Banque	Solde de l'emprunt au 30/09/2019	Garantie
CIC	192 165 €	Nantissement de comptes
SG	104 566 €	Néant

Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 12 620 €uros.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 371 769	94 150	27 157	1 438 762
Immobilisations corporelles	1 173 682	148 185	157 182	1 164 684
Immobilisations financières	129 339	7 119	32 436	104 022
TOTAL	2 674 790	249 454	216 775	2 707 468

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	766 043	135 179	27 157	874 065
Immobilisations corporelles	588 126	227 024	148 635	666 515
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	1 354 169	362 204	175 792	1 540 580

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	1 150 000	706 667	443 333	de 12 à 15 ans
Autres immobilis. incorp.	288 762	167 399	121 363	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	464 845	328 461	136 384	de 2 à 9 ans
Instal. agenc. aménagmt paris	30 683	820	29 863	7 ans
Matériel de bureau & infor.	433 245	270 034	163 211	de 3 à 7 ans
Mobilier	208 895	67 200	141 695	de 4 à 10 ans
Oeuvres d'art	25 250	0	25 250	Non amortiss.
Avances et acomptes s/immo	1 766	0	1 766	Non amortiss.
TOTAL	2 603 446	1 540 580	1 062 866	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	85 431		85 431
Actif circulant et charges constatées d'avance	4 465 179	4 246 790	218 389
TOTAL	4 550 610	4 246 790	303 820

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	137 264	196 533		107 068	226 729
Comptes financiers					
TOTAL	137 264	196 533		107 068	226 729

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	461 762
Autres créances	37 132
Disponibilités	
TOTAL	498 894

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3097	100,00	309 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3097	100,00	309 700

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	209 810	27 740		237 550
TOTAL	209 810	27 740		237 550

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	610 119	223 026	374 772	12 321
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 351 543	2 351 543		
Dettes fiscales et sociales	1 493 767	1 493 767		
Dettes sur immobilisations	4 967	4 967		
Autres dettes	397 936	397 936		
Produits constatés d'avance	450 064	450 064		
TOTAL	5 308 396	4 921 303	374 772	12 321

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 703
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	2 231 235
Dettes fiscales et sociales	658 832
Autres dettes	500
TOTAL	2 892 270

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	16 831 533	99,95 %
Produits des activités annexes	8 311	0,05 %
TOTAL	16 839 844	100,00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 762 211	495 320	1 266 891
Résultat financier	103 607	38 688	64 919
Résultat exceptionnel	-25 210	-8 403	-16 807
Participation des salariés	-243 818		-243 818
TOTAL	1 596 789	525 605	1 071 184

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	N	N-1
Cadres	49	41
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	61	49
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	5
TOTAL	112	95

Annexe des comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(41810000)	461 762
TOTAL	461 762

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frn - avoirs à recevoir(40980000)	15 514
Org. sociaux produits à recev(43870000)	126
Etat produits à recevoir(44870000)	19 543
Ass. int.courus à recevoir(45587000)	1 949
TOTAL	37 132

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	71 323
TOTAL	71 323

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs factures non parvenues(40810000)	2 231 235
TOTAL	2 231 235

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov/congés payés(42820000)	169 696
Provision pour participation(42840000)	243 818
Pers. autres charges à payer(42860000)	41 023
Org. soc. charges à payer(43860000)	136 063
Etat charges à payer(44860000)	68 232
TOTAL	658 832

Autres dettes		Montant
R.r.r. à accorder(41980000)		500
TOTAL		500

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Montant
Produits constatés d'avance(48700000)		450 064
TOTAL		450 064

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11 990 parts)	1 200 000	30 599	99,92%	950 000	443 333			372 210	124 610	112 043
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 200 000	30 599	0,04%	500	500			372 210	124 610	59
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires